

**BANQUE
DE DEVELOPPEMENT DES ETATS
DE L'AFRIQUE CENTRALE**

COMMUNICATION ET DOCUMENTATION



COMMUNIQUE DE PRESSE

**Conseil d'Administration de la Banque de Développement des Etats de l'Afrique
Centrale (BDEAC)**

Brazzaville, 25 juin 2010

Le Conseil d'Administration de la Banque de Développement des Etats de l'Afrique Centrale (BDEAC) s'est réuni le 25 juin 2010 à Brazzaville, République du Congo, sous la Présidence de Monsieur **Michael ADANDE**, Président de la Banque, son Président statutaire.

Au cours de cette réunion, le Conseil a examiné les points inscrits à son ordre du jour, notamment :

- la situation provisoire de la Banque au 31 mars 2010 ;
- le bilan au 31 mai 2010 du plan d'actions de la Banque ;
- le projet de Collectif Budgétaire.

L'examen de la situation provisoire de la Banque au 31 mars 2010, concomitamment avec l'exécution du budget, fait ressortir une évolution favorable par rapport à la même période un an plus tôt ; cette évolution est caractérisée notamment par une augmentation marquée de la masse bilancielle (+24 %), un accroissement du Produit Net Bancaire de 10,7 %, et une augmentation de la marge d'activité bancaire de 23,3 %.

Toutefois, cette performance a été contrariée par la faiblesse des décaissements liée aux difficultés éprouvées par certains promoteurs à lever les conditions suspensives des prêts. De même, la non mobilisation de ressources nouvelles a eu un fort impact négatif sur le niveau de la trésorerie qui a reculé de 46,10 %.

Le Conseil a pris acte de la situation provisoire de la Banque au 31 mars 2010.

Poursuivant l'examen de son ordre de jour, le Conseil a examiné le bilan au 31 mai 2010 du plan d'actions de la Banque.

Ce Plan présente dans sa première partie les actions et/ou les mesures déjà engagées ou en voie de l'être.

Les Administrateurs ont pris connaissance aussi bien des mesures énergiques mises en œuvre, que des premiers résultats encourageants déjà enregistrés dans le cadre de la gestion quotidienne de la Banque.

Par ailleurs, le Conseil s'est penché sur les nécessaires mesures complémentaires à mettre en œuvre sur les plans institutionnel, opérationnel et financier, afin que la BDEAC puisse continuer à produire des résultats susceptibles de la rendre plus attractive.

La bonne exécution du plan d'actions devrait permettre la mobilisation des ressources appropriées dont nos pays ont besoin pour réaliser les projets de développement dans la Sous-région.

Au terme de l'examen de ce dossier, le Conseil a adopté une Résolution visant à apporter son soutien à la Direction de la Banque, pour que les mesures inscrites dans le Plan d'actions soient exécutées et donnent les meilleurs résultats possibles.

Pour compléter ce dossier de Plan d'actions, le Conseil a également pris connaissance de l'état d'avancement du Programme des Appuis institutionnels de la Banque. L'objectif du Programme est de renforcer les capacités d'intervention de la Banque ainsi que son efficacité institutionnelle.

Le Programme des Appuis Institutionnels de la BDEAC est financé par ses principaux partenaires que sont la Banque Mondiale, par un prêt très concessionnel d'un montant de 7,3 milliards FCFA, la Banque Africaine de Développement (BAD), à travers un don du Fonds japonais d'Assistance au Secteur Privé Africain (FAPA) à hauteur de 500 millions FCFA, et l'Agence Française de Développement (AFD), à travers une subvention d'un montant de 328 millions FCFA.

Ces appuis, dont le séquençage prévoit l'aboutissement d'une grande partie des mesures en fin d'année 2010, permettront de placer la Banque à un niveau de performance favorable et durable, susceptible de rassurer toutes les parties prenantes à ses activités.

Abordant le point relatif au Collectif Budgétaire, les Administrateurs, après avoir pris connaissance des raisons d'être dudit Collectif, et après avoir examiné toutes ses composantes, ont adopté, conformément à l'article 24 des Statuts de la Banque, le Collectif budgétaire de l'exercice 2010 ainsi que ses annexes, arrêté à un montant de FCFA 5 846 606 823.

Par ailleurs, le Conseil a examiné et adopté par résolution le processus et le chronogramme indicatif de préparation d'un Programme d'émission d'emprunts obligataires s'exécutant en plusieurs tranches, qui s'étalera du second semestre 2010 à l'horizon 2012.

Enfin, épuisant l'examen de son ordre de jour, le Conseil d'Administration a pris connaissance de plusieurs notes d'information portant sur des affaires diverses.

Le Conseil a convenu de tenir sa prochaine réunion courant septembre 2010.

Fait à Brazzaville, le 25 juin 2010



Michaël ADANDE
Président de la BDEAC